



Annexe N° 1, au règlement des Championnats du Monde des Tracassets, 2022

Nouveauté 2022, en plus du traditionnel « STOP and GO » de la sortie du sentier de Creyvavers deux « STOP/OBSTACLE 🚫 » sont ajoutés au parcours

But : réduire la vitesse des concurrents sur les parties les plus rapides du tracé. (Voir image N°2)

Déroulement de la procédure :

Une ligne de couleur est tracée au sol, le concurrent doit immobiliser son Tracasset à la hauteur de cette ligne.

Le Pilote ou le co-pilote descend du Tracasset, récupère la cale en bois disponible sur le bord du tracé. Il dispose cette dernière à proximité d'une des roues arrière.

Le pilote fait monter son Tracasset sur la cale de façon à immobiliser une de ses roues arrière sur haut de la cale (voir image 1). Une fois cette manœuvre validée par le commissaire, le concurrent peut reprendre sa course.

Consignes :

- **En cas de non-respect d'un STOP, le concurrent sera pénalisé de 5 minutes**
- Après 30 secondes de tentatives infructueuses, le commissaire demande au concurrent de continuer sa course sans pénalité supplémentaire.
- Le copilote peut rester en dehors du Tracasset durant le passage de l'obstacle.
- La descente de la cale peut se faire en avant ou en arrière.
- Un commissaire est présent sur chaque « STOP/OBSTACLE » ou « STOP and GO » pour valider la procédure et autoriser le concurrent à continuer sa course

